



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Coface

Question écrite n° 131143

Texte de la question

Mme Marie-George Buffet interroge M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur le conditionnement des garanties apportées par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface) au respect des droits humains, sociaux et environnementaux. Alors qu'elle agit pour le compte de l'État français, la Coface n'évalue pas, pour accorder ses services, la qualité des dossiers au regard de tels critères. Ainsi, elle a par exemple accordé, entre 2001 et 2004, des garanties au projet de construction de l'oléoduc Tchad-Cameroun qui a entraîné des expulsions forcées et eu des conséquences particulièrement néfastes pour la santé des populations en raison de déversement de produits toxiques. Une plainte déposée contre le consortium dirigé par BP est restée sans suites, tandis que certaines victimes ont été menacées de représailles. Aussi, elle constate que le cadre législatif et réglementaire encadrant l'action des entreprises en matière de droits humains est lacunaire, n'étant pas même aligné sur les normes internationales élaborées par les Nations-unies. Elle demande que toute aide accordée par l'État français ou une personne morale agissant pour le compte de la France soit conditionnée au moins au respect de ces normes. De même, cet exemple témoigne de l'opacité de l'action de la Coface. Elle demande donc que le rapport que le Gouvernement devait remettre à la Commission européenne avant fin 2011 sur les activités de la Coface soit présenté au Parlement, rendu public et fasse l'objet d'une audition ouverte aux associations.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131143

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2499

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)